

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse : 09/05/2019

Titre du projet du marché *	1157059 / Wako secteur 1 et 2 / Prestations de l'ingénieur civil en tant que planificateur général du projet et ingénieur spécialiste, pour les phases SIA 31 à 53
Forme / genre de mise en concurrence *	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet *	186969
N° de la publication SIMAP *	1073869
Date de publication SIMAP *	01.05.2019
Adjudicateur *	I-PJ-MP-LS-T1
Organisateur *	I-PJ-MP-LS-T1, à l'attention de Guillaume Beltran, Avenue de la Gare 41, 1003 Lausanne, Suisse, E-mail: guillaume.beltran@cff.ch
Calendrier	
Inscription	Pas de délai d'inscription.
Visite	Pas de visite des lieux prévue. Séance de présentation du projet le lundi 13 mai 2019 à 14h00 (durée 2h) à Lausanne. 1 (max. 2) participant(s) par soumissionnaire. La participation est vivement recommandée. Les informations fournies lors de la visite sont présumées connues lors de l'évaluation des offres (SIA 118 article 16).
Questions	23/05/2019 (pas d'heure limite), Les questions relatives à l'appel d'offres doivent être formulées par écrit sur le forum du site www.simap.ch . Les réponses aux questions seront mises à disposition de tous les soumissionnaires (sans mention d'origine). Aucune information ne sera donnée par téléphone ou verbalement
Rendu documents	21/06/2019 23h59 ou 11/06/2019 pour soumissionnaire pré-impliqué. Timbre postal ou code-barres d'un office postal suisse est déterminant. Exemple papier et clé usb, en cas de divergences l'offre remise sur papier fait foi. Remise en main propre non admise.
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure *	Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
Genre de prestations / type de mandats *	Services d'architecture, d'ingénierie et de planification. Mandataire individuel envisagé. Ingénieur civil.
Description détaillée des prestations / du projet	– Renouvellement de la superstructure ferroviaire sur les tronçons avec des traverses en fin de vie. Reconstruction de l'infrastructure ferroviaire et de son système associé de drainage. – Adaptation/reconstruction des banquettes non conformes sur les tronçons où la superstructure est renouvelée. Reconstruction des caniveaux à câbles et des traversées à câbles. – Adaptation de la géométrie de la voie ferrée. Construction de nouveaux socles de mâts LC. – Rehaussement et renouvellement de certaines bordures d'ouvrages d'art. Reconstruction du tablier des ouvrages d'art. – Renforcement/reconstruction des murs

- Reconstruction des murs sur lesquels des empiètements du Profil d'Espace Libre ne sont pas acceptables. Stabilisation des talus non compatibles avec la vitesse W.
- Stabilisation de certains glissements de terrain identifiés entre Lausanne et Oron.

Communauté de mandataires

Admise, doivent former une société simple, pilotage confié à une entreprise, chaque soumissionnaire ne peut déposer qu'une offre ou dans le cadre de sous-traitance, la communauté doit avoir son compte bancaire et n° TVA.

Sous-traitance

Admise.

Mandataires préimpliqués

Les bureaux préimpliqués (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.

Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts

Pas mentionné.

Conditions de participation

Critères de qualification :
Q1 : Capacité suffisante en personnel et en moyens techniques
Q2 : Rapport approprié entre la valeur du marché par an et le chiffre d'affaires annuel dans le domaine mis en soumission de l'entreprise concernée (à savoir la catégorie de construction en fonction du projet) (max. environ 30%)
Q3 : Gestion suffisante de la qualité

Critères d'aptitude

Critères impératifs d'exigences minimales
EM1 : Qualification suffisante de chaque personne-clé prévue.
EM2 : Sécurité
EM3 : Offre de prestations plausible

Critères d'adjudication / de sélection

A1 : Analyse du mandat 20%
A2 : Qualification suffisante pour chaque personne-clé prévue 50%
A3 : Prix 30% (méthode linéaire)

Les critères sont notés sur une échelle de 1 à 5 .

Indemnités / prix :

Pas d'indemnités pour l'élaboration de l'offre.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres

- Indications de l'appel d'offres : les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux et objectifs est détaillée.
- Les mandataires pré-impliqués sont mentionnés et les règles de leur participation au marché sont correctes.
- Les moyens d'appréciation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les délais sont corrects.
- Les dispositions relatives au traitement des données et à la confidentialité des documents déposés sont correctes.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.

Manques de l'appel d'offres

- L'appel d'offre n'est pas organisé selon un principe de double enveloppe.
- En dérogation du règlement SIA 144 art. 12.4 les membres du collège d'évaluation ne sont pas mentionnés.

Observations de l'OMPr *

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénieur et d'architecte » SIA 144, en vigueur depuis 2013.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, n'ai pas été utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

